L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. II. WINNIPEG, MANITOBA, FEVR. 16, 1899. No 3

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous le jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Adresse—

L'ECHO DE MANITOBA,

BUREAUX—435 RUE MAIN,

Boite 1309. WINNIPEG, MAN

Correspondance Politique

Tandis que les conservateurs continuent leur odiense campagne de race, et font appel aux passions, c'est vraiment reposant d'entendre la voix d'hommes sensés et patriotes dominer le tumulte et prêcher au peuple des doctrines d'apaisement et de vérité.

M. B. B. Osler est l'un de ces hommes.

Au dîner annuel de la société légale et littéraire d'Osgoode, il s'est exprimé ainsi en s'adressant spécialement à la jeunesse :

" Il vous faut voir ce qu'était notre pays et de quelle source il provient. Il faut que vous compreniez quelles différences de race, de loi et de religion il a fallu travailler à harmoniser avant de faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui.

" Il faut que vous compreniez que des éléments si contraires n'ont pu être mis d'accord et ne peuvent être gouvernés par une politique mesquine. A l'Est, les populations de la Nouvelle-France, passionnement attachées à leur religion et à leurs institutions. Les gens de l'Ouest ne sont pas moins attachés à leurs institutions particulières. Dans ses relations avec Québec, avec la Nouvelle-France, le peuple de l'Ouest du Canada doit se souvenir, doit comprendre que cette population n'est pas une nation conquise.

" C'est un peuple qui volontairement et de tout cœur est resté sous la bannière anglaise. La Vieille France a perdu le Canada par une guerre, mais le peuple de la Nouvelle-France n'a jamais été battu. Durant la guerre de l'indépendance alors qu'il avait une chance de s'affranchir, ce peuple est volontairement resté sous le drapeau anglais. Sans ce peuple le Canada n'existerait plus aujourd'hui. Il est resté noblement sous notre drapeau en 1812. Ils sont Canadiens par leur volonté, non par conquête.

" Aucun homme d'Etat n'a droit à une place dans ce pays s'il cherche à se faire du capital avec les différences de race et de religion."

Ce sont là de nobles paroles qui reposent des écœurements de certains politiciens.

DISCOURS DE GREENWAY.

L'hon. Greenway, premier ministre du Manitoba, a prononcé, lundi soir devant l'association libérale anglaise de Winnipeg un remarquable discours, accueillis par d'unanimes applaudissements.

L'orateur a passé successivement en revue toutes les promesses faites par le parti libéral à son arrivée au pouvoir et a montré que toute avaient été tenues.

Il a en même temps joliment gouaillé la politique du chef de l'opposition, dont tous les efforts, dit-il, ont abouti à vouloir rogner sur les membres et les ministres provinciaux $13,000 d'économies, ce qui en deux ans de temps ferait à peu près 10 c. par habitant, soit de quoi fumer un cigare !

C'est mince comme plateforme politique !

En passant, M. Greenway a annoncé qu'il n'y aurait pas d'élection avant 1900, soit environ dans un an.

Ce discours fort important mérite une étude spéciale et nous y reviendrons.

CHANGEMENTS.

En attendant l'on annonce de nombreux changements dans la rédaction des différents journaux conservateurs.

M. Dansereau prendrait la direction de *La Presse* de Montréal, dont le rédacteur en chef actuel M. Helbronner serait placé à la tête d'un nouveau journal conservateur

Tout cela ne constitue encore qu'une rumeur, mais à Winnipeg le parti conservateur a changé le rédacteur en chef du *Telegram* M. Bell.

Les gros bonnets du parti espèrent ainsi détourner les colères accumulées par les récents articles de leur organe.

Mais cette manœuvre enfantine ne trompera personne, et la responsabilité de M. H. J. Macdonald ne saurait disparaître avec le départ du *bouc Emissaire* sacrifié par le parti.

AU NEW-BRUNSWICK.

Au New-Brunswick, le parlement provincial a été dissous et des élections vont avoir lieu. Les candidats des Acadiens sont M. Urbain Johnson, dans Kent ; l'hon. A. D. Richard, dans Westmorland ; l'hon. C. H. LaBillois, dans Restigouche ; M. P. J. Veniot, dans Gloucester, etc.

Associations Liberales.

Voici les résultats des dernières élections d'officiers à St-Malo :

Prés., Louis LaRivière ; V.-P., G. Desjardins ; Sec., C. Sauvé ; Trés., And. Neault ; Membres Sup., Ed. Bourgeois, A. Bourgeois ; Déléguées, And. Neault, G. Desjardins, A. Bourgeois.

A Sainte-Anne :

Prés., Ol. Pelland ; 1er V.-P., And. Neault ; 2nd V.-P., Max. Beriot ; Sec., Joseph Grouette ; Trés., D. Shunk ; M. Sup., Aug. Harrison, L. G. Gagnon ; Dél., Aug. Harrison, Fred. Benoit, D. Shunk.

A Lorette :

Prés., S. Savoie ; 1er V.-P., E. Lagimodière ; 2nd V.-P., Nap. St Pierre ; Sec., A. Gauthier ; Trés., Jos. Richard ; M. Sup., Ch. Menu, K. McDougald ; Dél., Ch. Menu, A. Gauthier, J. Richard.

A Winnipeg :

L'association libérale française de Winnipeg a tenu, hier soir, sa réunion bi-mensuelle.

La séance a été en grande partie occupée par les débats sur la constitution particulière de l'association.

Un certain nombre de membres nouveaux assistaient à l'assemblée.

Il a été décidé d'inviter à chaque réunion un ou plusieurs orateurs à développer devant l'assemblée les questions les plus intéressantes du jour.

La prochaine réunion aura lieu le mardi, 1 mars, et plusieurs discours y seront prononcés.

Revue des Journaux

Le *Dufferin Leader* de Carman consacre au chemin de fer du Manitoba South-Eastern un important article dont nous extrayons les passages suivants :

" Une charte existait pour le chemin de fer du South-Eastern depuis mai 1889, mais comme cette charte était restreinte aux frontières de la Province de Manitoba, et pouvait tout au plus atteindre le Lac des Bois, ses promoteurs furent dans l'impossibilité de la mettre en exécution.

" La charte fut renouvelée à diverses intervalles pour éviter la forfaiture et jusqu'à l'année passée il y avait peu de chance de voir construire cette ligne.

" L'hon. M. Greenway, depuis deux ans, avait conçu le projet d'une ligne ferrée indépendante jusqn'au Lac Supérieur, dans le but d'amener une réduction dans les prix de transport du blé, et de réduire à dix cents le prix par minot au lieu de 17½ cents, prix actuel...................

" Le premier secours au Manitoba (dans la question de transportation) fut l'abolition du monopole des chemins de fer en 1888, et l'arrivée du gouvernement Greenway au pouvoir.

" La première réduction sur le prix pour le blé, de Winnipeg à Fort William et Duluth, fut de descendre le prix à 21 c. par cent, et après la construction du N. P. eut lieu une autre réduction à 17 cents.

" D'autres concessions furent obtenues des autorités de chemin de fer en conséquence des subsides accordés au chemin de fer du Crow,s Nest.

" L'hon. M. Sifton, dans son discours récent à Brandon, a montré que pour prévenir le monopole du C. P. R. sur cette ligne nouvelle et les lignes du Sud tributaires, le gouvernement s'était réservé le droit de contrôle sur les prix de transport, non seulement sur la ligne du Crow's Nest Pass mais sur tous les points entre cette localité et la ligne principale...................

" En dehors des limites de la Province, s'il est nécessaire de prolonger la ligne du South-Eastern pour rencontrer la ligne d'Ontario et Rivière la Pluie, auprès de Fort Francis, le gouvernement a le pouvoir de faire une pareille garantie de $8,000 par mille avec les mêmes sécurités que pour le reste de la ligne, pour la traversée du territoire américain, tout comme en territoire de la Province.

" La jonction effectuée nous aurons ainsi une ligne rivale du C. P. R. et indépendante.

DE " LA VÉRITÉ."

Le Manitoba, numéro du 25 janvier, sous le titre : *Un Bon Conseil*, reproduit un passage du remarquable article du *Trifluvien* à l'adresse des conservateurs catholiques de Manitoba, article que nous avons reproduit en grande partie dans notre numéro du 28 janvier. Mais, chose singulière, *Le Manitoba* passe sous silence le *vrai* bon conseil, le conseil *pratique* que *Le Trifluvien* donne au conservateurs manitobains, celui de " mettre M. Hugh John Macdonald en demeure de déclarer quelle sera sa politique au sujet de la question scolaire." C'est là, ajoute *Le Tuifluvien*, " *le moins* que pourraient faire, dans les circonstances, les conservateurs catholiques du Manitoba." La feuille de St-Boniface laisse ignorer à ses lecteurs ce conseil pratique et *piquant*, et se contente de reproduire une phrase assez platonique où il n'est question que de " tenir la question au-dessus des intérêts de parti."

Choses et Autres

LE PEUPLE AMÉRICAIN.

Au moment où l'on parle si fort, en Angleterre et dans certaines régions des Etats-Unis, d'une alliance de races anglo-saxonnes, il est intéressant de savoir comment se compose le peuple américain.

Est-il, comme on le dit sur les bords de la Tamise, en grande partie anglo saxon ? Non, et les chiffres suivants puisés dans des statistiques récentes le prouvent surabondamment.

Sur le 70,000,000 d'habitants de la République américaine, il y a :

Irlandais	16,000,000
Races teutonnes (Almands, Autrichiens et Hollandais)	14,000,000
Races britanniques, Anglais, Ecossais et Gallois	13,000,000
Français (comprenant ceux émigrés du Canada aux Etats-Unis	5,000,000
Slaves	7,000,000
Italiens	2,000,000
Espagnols et Portugais	3,000,000
Races de couleur	7,000,000

Nous avons lieu de croire que ces chiffres ne sont pas exagérés ; car il est maintes autorités qui portent à 25,000,000 le nombre d'Irlandais fixés dans ce pays.

LA JUSTICE CHEZ LES ESQUIMAUX.

L'appareil judiciaire est, dit-on, inconnu au pays des Esquimaux. Ces heureuses contrées ne possèdent ni police, ni magistrature : elles ignorent ce que c'est qu'un huissier, un avocat ou un avoué. Non pas qu'en ce pays il n'y ait point de querelles ; il y en a partout. Mais les Esquimaux, gens avisés, considèrent qu'une querelle est déjà chose en soi désobligeante, et qu'il est tout à fait inutile d'instituer des fonctionnaires et de payer des gens dont l'unique emploi est de l'envenimer. Ils préfèrent opérer eux-mêmes. Lors donc qu'un Esquimau s'estime offensé par un autre ou lésé dans ses droits, il compose une chanson satirique contre son adversaire, et la chante et la mine devant la tribu assemblée. L autre partie répond de même ; les répliques alternent, et celui des deux chanteurs qui a le mieux fait rire le public a gagné son procès. Les deux adversaires sortent de ce tournoi poétique plus ou moins ridiculisés, égratignés et salis. A ce point de vue, le résultat final est à peu près le même que dans les pays civilisés. Mais le perdant a du moins la consolation d'avoir été diffamé gratis ; quant au gagnant, n'ayant point à payer d'avocat, il peut espérer qu'il lui restera quelque chose du gain de son procès. Le sort de chacun d'eux est doncassez enviable ; on pourrait indifféremment le souhaiter à la plupart de nos plaideurs.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne . . . . 10c.
Chaque insertion subsequent . . . . 8c.

N.B.—Les annouces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25c chaque.

UNE PHRASE CÉLÈBRE.

On se souvient sans doute, que, il y a quelques semaines, un journal de Londres s'inscrivit en faux contre cette version, considérée jusqu'ici comme un dogme, de la fameuse phrase prononcée à Fontenoy, par un chevalier français : *Messieurs les Anglais, tirez les premiers.* D'après la feuille londonnienne, cet exploit reviendrait plutôt à des Anglais, qui auraient crié : *Messieurs les Français, tirez les premiers.*

Mais le malin vient de trouver plus malin que lui. Un officier d'artillerie adressait, dernièrement, à un journal de Paris, une lettre dans laquelle il déclare tenir pour véridique la version anglaise. Seulement il paraît que, à cette époque, les armes étant si longues à recharger, chaque arquebusier tirait le plus tard possible, l'avantage restant toujours à celui qui avait conservé son arme ponr la lutte rapprochée.

A ce compte, Messieurs les Anglais n'auraient point raison de s'enorgueillir du fait.

Cette révélation nouvelle ne va-t-elle pas, maintenant, donner aux journalistes des deux pays intéressés, l'idée de répudier la phrase célèbre avec autant de véhémence qu'ils en ont mis à la revendiquer, ces derniers temps ?

ŒIL DE LAPIN.

Où donc s'arrêtera la science ?

Un chirurgien de Minneapolis vient de rendre la vue à une de ses malades, aveugle depuis six ans.

Mes lectrices savent déjà, sans doute, que la chirurgie moderne se fait un jeu de prendre à une personne saine la quantité nécessaire de chair pour réparer des tissus blessés chez une autre. C'est ce qui s'appelle la greffe animale.

Le praticien américain vient de se révéler champion du bistouri. Au moyen d'un instrument de son invention, il a réussi à transplanter toute la partie antérieure de l'œil d'un lapin vivant qu'il est parvenu à greffer exactement sur le globe oculaire de sa malade. Il a renouvelé l'opération pour l'autre organe qui était atrophié depuis quinze ans, puis, les yeux ont été bandés pendant une semaine, de façon à ce que l'air n'y pénétrât point.

Au bout de ce temps, il été constaté que la greffe avait parfaitement pris et la patiente, avec ses yeux nouveaux, put voir sans lunette. Plusieurs médecins et chirurgiens assistaient à cette opération merveilleuse avec un scepticisme évident qui dut, pourtant, reconnaître bientôt le succès de cette opération tenant du miracle.

Avec ce progrès, il sera toujours possible de réparer les dommages et si son application ne réussit pas toujours, on pourra au moins être justifiable de risquer un œil dans l'occasion.

Mais pourquoi le chirurgien yankee a-t-il choisi des yeux de lapin ?

Je suis sûre que, s'il avait consulté sa cliente, elle aurait plutôt demandé des yeux de lynx !